



COMMUNIQUE DE PRESSE  
Paris, le 28 novembre 2008

## **Le SNCD et Signal spam s'associent dans la lutte contre le spam**

**Aujourd'hui, le spam demeure un des problèmes majeurs de l'Internet et mine la confiance dans l'économie numérique c'est pourquoi, le jeudi 27 novembre, Roland André, Président du SNCD, et Dominique Roux, Président de Signal Spam, ont signé une convention de partenariat définissant les modalités d'intervention des deux institutions dans la lutte contre le spam.**

### Le SNCD et la lutte contre le spam

En 2001, le SNCD, précurseur en matière de transparence et de droit de désinscription, a édité le premier code de déontologie de l'e-mailing. Complété en mars 2005 par le code de déontologie de la communication directe électronique, déclaré conforme par la CNIL, ce texte fait aujourd'hui référence au sein des professionnels de la communication directe électronique. C'est pourquoi le SNCD voit dans l'action de Signal Spam une continuité logique de sa démarche afin de répondre aux enjeux posés par le problème du Spam.

### Signal Spam, plate-forme nationale du signalement des spams

La plate-forme nationale Signal spam a été lancée en mai 2007. Elle permet aux internautes de signaler en un clic les courriers indésirables qu'ils reçoivent. Cette initiative, issue d'une concertation entre pouvoirs publics et professionnels de l'Internet, a été menée sous l'impulsion de la Direction du développement des médias (DDM). L'objectif de Signal spam est de recueillir et traiter les plaintes des internautes puis de les rediriger vers les acteurs de la lutte contre le spam en fonction des missions et compétences de chacun, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou des professionnels de l'Internet.

Depuis l'inauguration de ce service, près de 45 000 internautes se sont inscrits et plus de 12 millions de messages indésirables ont été ainsi mentionnés à Signal spam.

### Une coopération active entre le SNCD et Signal Spam

La convention de partenariat signée hier définit les modalités de coopération entre les deux institutions et prévoit notamment :

- La mise en place de la boucle de rétroaction, développée par Signal Spam, auprès des entreprises-partenaires, membres du SNCD, qui permettra aux utilisateurs d'Internet de faire valoir leur droit d'opposition. Concrètement, l'utilisation du bouton SignalSpam par un internaute va générer automatiquement un signalement au niveau de la plateforme de SignalSpam, qui le retransmettra à l'émetteur du message, c'est-à-dire au routeur-partenaire. Ce dernier aura contracté avec le responsable du traitement et pourra assurer la prise en compte du droit d'opposition.
- La publicité de la boucle de rétroaction par le SNCD auprès de l'ensemble de ses membres.
- La désignation de correspondants au sein des deux organismes partenaires et le principe de rencontres régulières pour garantir l'efficacité du partenariat.

## **A propos du SNCD**

Le Syndicat National de la Communication Directe est l'organisation professionnelle des experts de la communication directe multicanal et de la relation client. Depuis 1933, il aide ses membres à se positionner face aux évolutions et aux perspectives du marché. Le SNCD définit le cadre et les usages des métiers de la communication directe qu'il contribue ainsi à valoriser. Aujourd'hui 130 acteurs de la communication directe, parmi lesquels acteurs des marketing services, courtiers et propriétaires de fichiers, gestionnaires de BDD, acteurs de l'e-marketing et de l'emailing, SSII, éditeurs et intégrateurs CRM, opérateurs du courrier, sociétés d'études, de conseil et d'analyses statistiques..., ont choisi de proposer leurs services dans le respect de la déontologie et des usages de la profession en devenant membres actifs du SNCD.

[www.sncd.org](http://www.sncd.org)

## **Contacts presse SNCD**

Bureau de presse Idenium

Tél. 01 56 21 19 90

Email : [myriam@idenium.com](mailto:myriam@idenium.com)

SNCD - Nathalie PHAN PLACE

Tél. : 01 53 63 27 70

[nplace@sncd.org](mailto:nplace@sncd.org)

## **A propos de Signal Spam**

Signal spam est une association de loi 1901 créée le 8 novembre 2005, avec pour objet la lutte contre le spam (courrier électronique non sollicité illicite) et ses effets, auprès des utilisateurs et des professionnels, en France comme à l'international. Elle regroupe les organisations représentatives des professionnels de l'Internet et les autorités publiques concernées. Elle est également soutenue par des entreprises privées. L'association est présidée par Monsieur Dominique Roux, Professeur à l'Université Paris Dauphine. La gestion de l'association est assurée par le Bureau dont les membres ont été désignés parmi les adhérents de l'association : la FEVAD (Fédération des entreprises de vente à distance), l'AFA (Association des fournisseurs d'accès et de services internet), le SNCD (Syndicat national de la communication directe) et Microsoft France.

## **Contact presse Signal spam**

Charles Fonlupt

Tél. 01 42 56 38 86

Email : [charles.fonlupt@signal-spam.fr](mailto:charles.fonlupt@signal-spam.fr)